



## Compte-rendu Comité de Pilotage Climagri

du 20 octobre 2016  
La Coquille



### **Présents :**

Philippe FRANÇOIS, Pdt Commission Agriculture Durable PNR PL.  
Cédric SOUS, ADEME Limousin, Céline BOYARD, CA 87, Bernard LAUSERIE, élu CDA 87, Isabelle KIMMEL CA 87, Florent WIECZOREK, CA 24, Philippe BROUSSE, CA24, Aurélie DOOM contrôle laitier 24 COPELDOR,, Laurence VIGIER CA 24,, Pascal DUMONTEIT, DDT 24 - STPV, Patrick BOUILLON DDT 24 - STPV, Marion PERSONNE, PnrPL, Irène DEMONT, PnrPL.

### **Excusés :**

Christian VALLADE

---

Céline Boyard présente en chiffres le bilan des actions engagées sur Climagri depuis 2014. (cf diaporama). Elle rappelle qu'elle est chargée de l'action Climagri à la Chambre d'agriculture de Haute-Vienne en attendant le recrutement d'un nouvel agent.

Au vu des résultats de ces 3 années, il est important de voir comment certaines actions du plan énergie climat pour l'agriculture pourront être poursuivies et avec quels financements.

### **Diagnostic énergie et GES**

Rappel sur la difficulté d'impliquer les agriculteurs sur ce volet.

Poursuite de l'action : La poursuite de l'action n'est pas une priorité. Nombre de diaterre ont été réalisés dans le cadre des PCAE.

### **Economie d'énergie**

Difficulté également à faire venir les agriculteurs aux formations, pourtant, ceux qui y participent sont très satisfaits.

Poursuite de l'action : Une idée est retenue comme très intéressante à approfondir : ouvrir une sorte de concours « Eco-conduite » sur les journées agricoles départementales, cela pourrait suivre le même circuit que le concours de labour,

avec l'organisation d'une finale régionale du meilleur agriculteur en terme d' éco-conduite.

## **Production intégrée**

Suivi du GIEE d'Oradour et réponse à l'appel à projet Casdar par la CA 87 pour l'animation du GIEE faite avant fin septembre.

Poursuite de l'action : Les agriculteurs sont volontaires pour recommencer les essais sursemis, même si les résultats n'ont pas été probants cette année (pour des raisons climatiques).

L'accompagnement de ces groupes va continuer côté chambre de la Haute-Vienne, si la réponse Casdar est négative, il faudra trouver d'autres sources de financements : Vivea, France Agri Mer, si ce dernier est un financement filière il devrait être possible dans la filière bovin viande de faire financer certaines actions.

## **Optimisation des prairies**

Le voyage en Irlande était très intéressant et a soudé le groupe qui souhaite aller l'an prochain sur des exploitations en Espagne sur une zone qui présente des conditions climatiques estivales proches de celles de Dordogne.

Poursuite de l'action : L'action sera poursuivie au travers de l'accompagnement du groupe sur Climagri. La création d'un GIEE est envisagée avec ce groupe.

## **Fermentation entérique – Optimir**

L'action a pu réellement débuter courant 2015. En 2016, 10 fermes ont été choisies.

=> moyenne par élevage

=> moyenne par type de rationnement

L'interprétation est délicate, il faut prendre en compte l'effet race et la qualité de la pâture (diversité, abondance dicotylédones par ex...).

Aurélié DOOM observe des émissions de méthane entre 320 à 500 g : certaines tendances semblent se dégager (notamment l'impact de l'ensilage), mais on ne peut pas identifier de corrélation significative à ce stade, notamment à cause de la faible taille de l'échantillon. Au vu des résultats, la ration à l'herbe peut entraîner peu ou beaucoup d'émissions de méthane.

- Les résultats ne peuvent pas être ramenés au litre de lait selon l'institut de l'élevage, c'est beaucoup trop complexe et peu parlant
- Nombre de facteurs ne sont pas pris en compte (cela avait déjà été souligné lors du précédent copil) : La race, l'âge de l'animal, le stade de lactation et le nombre de lactation

La Dordogne est le seul département à avoir entrepris cette démarche. Il serait intéressant de continuer à approfondir l'étude, en augmentant l'échantillon (l'idée serait de le doubler).

Poursuite de l'action : La chambre Dordogne propose de postuler à un Appel à projet Casdar innovation. Cela laisse 1 an pour peaufiner le projet avec les partenaires (instituts techniques et instituts de recherches).

Cette étude se fait sur les bovins lait alors que nous sommes dans un territoire dominé par l'élevage de bovins viande. Il faudra donc travailler à la transposition des résultats « bovin lait » => « bovin viande » pour généraliser la méthode.

Une question se pose également : peut-on augmenter le nombre de vaches laitières sur le territoire du parc pour avoir un échantillonnage plus représentatif ?

La chambre de la Haute-Vienne est aussi intéressée par cette étude (le secteur Haute-Vienne du Pnr étant de plus un bassin laitier significatif), par contre il faudrait un budget important à y consacrer si on considère l'achat du logiciel, du tps d'agent (1 j / semaine) et le gros travail à faire avec les groupes.

### **Etude foncière**

Elle a été faite en 2014 sur la communauté de communes des feuillardiers, les résultats montrent que le nombre d'ha agricoles non déclarés à la Pac le sont pour des motifs très variés : parcelles de particuliers qui sont utilisées pour quelques animaux domestiques ou autres. Parcelles trop petites, mal placées, ou situées au milieu des bois, parcelles trop humides ou trop sèches, sans grand intérêt agricole le plus souvent.

Sur certaines communes cela peut être différent et notamment, on voit des terres qui ont été abandonnées de façon importante. Les collectivités sont très intéressées pour reprendre ces terrains dans le but d'y installer des porteurs de projet.

Cas de Firbeix : 18 ha en friche rachetés par la commune (ancienne pépinière) avec l'espoir d'y installer un maraîcher.

Sur une autre commune, nombreuses parcelles boisées de 20,30 ares que la commune essaie de regrouper pour pouvoir les exploiter.

A souligner le pb des gibiers qui utilisent ces zones refuges pour pulluler => action entamée par la commune de Firbeix pour solutionner le problème.

Poursuite de l'action : Elle peut se faire par les communautés de communes qui sont les premières intéressées par la démarche.

### **Photovoltaïque**

Côté Dordogne, il y a un potentiel à exploiter, la production d'électricité photovoltaïque a de nombreux atouts ; en particulier, elle ne génère pas d'opposition par les citoyens et les voisins.

Une remarque est avancée, on ne trouve pas d'assureurs pour couvrir l'installation de panneaux photovoltaïques pour des raisons de risque de dangerosité du stockage collectif de fourrage en hangar fermé (en hangar ouvert pas de pb). (voir ce point avec Isabelle Romeluère de la CA 87) .

Poursuite de l'action : Dans le cadre de Climagri, il est rappelé que l'action se limitait à la diffusion de l'information sur les énergies renouvelables. Les actions d'animations sur cette thématique sont déjà prévues dans les missions du parc.

## **Journée bilan Climagri**

Une journée bilan de l'action Climagri a été envisagée avant la fin de l'année 2016, le problème est qu'une journée bilan Casdar agroécologie « CAP » est prévue le 14 décembre 2016 et l'idée première de coupler la réunion bilan du Casdar CAP avec celle de Climagri a été abandonnée. Il a été décidé que la journée bilan Climagri serait reportée en 2017 pour ne pas se superposer à celle du Casdar « CAP » et trop mobiliser sur cette période les agriculteurs intéressés.

L'objectif global de cette journée est de valoriser les pratiques des agriculteurs en matière de changement de pratiques et d'économie d'énergie, réduction de GES. Le public visé étant avant tout un public d'agriculteurs mais aussi les collectivités et le grand public.

Cette journée se découperait en 3 temps :

- I. un temps technique terrain sur thématiques météo, autonomie protéique => agriculteurs
- II. un temps « Focus carbone », économie d'énergie et réduction des GES sur la ferme avec 5 à 6 postes sur les actions Climagri : ex : poste alimentation/poste économie d'énergie/poste où trouve-t-on le carbone sur l'exploitation / poste fosse pédologique (grand public type « ce sol qui nous nourrit »).  
=> A chaque poste, un poster de présentation et l'intervention d'un binôme technicien /agriculteur. => agriculteurs, collectivités, grand public
- III. Buffet précédé par un exposé bilan et les témoignages des 2 groupes 24 et 87 (GIEE) => l'ensemble des publics.

Cette journée sera annoncée lors de la journée bilan CASDAR du 14 décembre 2016 à Périgueux.

### Financement de cette journée

Un budget avait été prévu en 2016 pour la communication, journée bilan, analyses...

A ce jour une partie de ce budget a été utilisé pour l'envoi et la diffusion de flyers et la location du Banc d'Essai Moteur. Le reliquat peut être utilisé en 2017 pour couvrir les frais afférents à la journée bilan.

Les élus du CrDA de Dordogne souhaitent que le CrDA fasse une journée Climagri, celle-ci doit être faite avant fin mars (avant la PAC) et du coup sera dissociée de la journée bilan de début juin.

## **Prolongation de l'action Climagri en 2017**

Le plan d'action Climagri a été fortement soutenu financièrement pendant ces 3 années, de 2014 à 2016, via la maîtrise d'ouvrage du Parc et le fort soutien financier de l'ADEME.

Le plan d'action ne sera pas poursuivi dans les mêmes conditions, les dispositifs d'accompagnement Ademe étant amenés à changer en 2017 : les modalités précises ne seront connues qu'à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, mais il semblerait que ces financements soient orientés plus par filière que par démarches territoriales.

Un budget de 10 000 euros a toutefois été prévu par l'ADEME pour prolonger l'action Climagri jusqu'en juin 2017. Le comité de pilotage décide d'affecter ces fonds prioritairement à l'évaluation du plan d'action et à la poursuite de l'accompagnement des groupes d'agriculteurs « production intégrée » et « prairie ».

Un avenant va être fait à la convention initiale, pour :

- Organiser la journée de clôture Climagri
- Procéder à l'évaluation de l'action au travers de l'accompagnement des groupes et de certains indicateurs qui restent à préciser (achats de concentrés, achats extérieurs, évolution des surfaces en légumineuses fourragères, méteil) => une réunion est prévue prochainement.
- Poursuivre l'accompagnement des groupes d'agriculteurs « production intégrée » et « prairie »,

Cet avenant doit être transmis à l'Ademe début novembre.

Parallèlement, un travail sera conduit en partenariat entre les chambres et le Parc pour mobiliser des financements pour :

- poursuivre l'animation des groupes, en montant un GIEE sur le groupe herbe Dordogne, et selon les résultats du Casdar « accompagnement GIEE » en Haute-Vienne, en recherchant d'autres sources de financement (Vivea, France Agrimer)
- poursuivre l'action de suivi des acides gras du lait par rapport aux émissions de méthane (projet Optimir), en montant un projet CASDAR

En matière de poursuite du programme à plus long terme, la modification des financements ADEME (principal financeur du programme d'action) implique de redéfinir le mode de travail commun entre chambres et Parc sur ce programme d'action : le Parc ne pourra pas supporter seul la maîtrise d'ouvrage du plan d'action au même niveau.

Le Parc peut affecter ¼ temps de la chargée de mission agriculture durable du parc sur le programme, l'objectif étant de poursuivre certaines des actions en partenariat, en allant rechercher des financements action par action.